

Agenda

Infos pratiques

Les abribus

Des abribus ont été créés pour que les jeunes de la commune puissent attendre le car dans un certain confort.

Les agissements isolés de quelques individus qui salissent et détériorent ces espaces publics sont donc regrettables et inacceptables.

Le conseil municipal ayant été amené à débattre de cette problématique, nous vous informons de notre plus grande vigilance et de notre détermination à engager des actions contre toute personne qui portera atteinte à ces espaces car ils sont un bien commun qu'il convient de préserver.

On a aimé...



Aménagement paysager au cimetière



Centre de loisirs



Aire de croisement route des mas



Le nouveau bureau des amis de l'âge d'or élu en février 2016

Les numéros utiles :

Mairie de Cardet : 04.66.83.81.42
Service technique de la mairie : 06.70.06.32.66
Numéro d'urgence : 06.10.04.07.95
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Samu : 15
Présence 30 : 04.66.53.53.23
Conciliateur de justice : 04.66.83.40.26
Pharmacie Lédignan : 04.66.83.41.34
Centre de loisirs : 06.71.54.41.69
Déchèterie : 04.66.73.75.46
Office de tourisme Quissac : 04.66.77.11.48
Sacpa (animaux) : 04.66.72.82.86
Piémont cévenol : 04.66.93.06.12



Réfection de la route de la salée



1er anniversaire salon de coiffure J&C



Travaux de la bibliothèque

Mai 2016

Bulletin Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous souhaite une agréable lecture de ce nouveau numéro de votre bulletin d'information communal. Vous y trouverez les rubriques traditionnelles et une nouveauté qui vise à vous permettre de mieux connaître les élus et la vie du conseil municipal. Bien à vous, F. Cruveiller



Le coupé de ruban



L'équipe municipale dans les nouveaux locaux



Vue sur l'assemblée

Le Cardésien

A la Une

Inauguration de la mairie et des écoles réhabilitées

Dimanche 1er mai, de nombreux cardésiens ont bravé le vent pour se rendre à l'inauguration de la mairie et des écoles réhabilitées. Si le ruban a pu être coupé devant la mairie, les discours officiels ont dû se tenir dans un foyer communal bondé. Fabien Cruveiller, le maire de la commune, a chaleureusement accueilli Olivier Delcayrou, Sous-Préfet d'Alès, Nelly Frontanau, conseillère régionale, William Dumas, député du Gard, Olivier Gaillard et Françoise Laurent-Perrigot, vice-présidents du conseil départemental, Jacques Layre, président du SMAGE des gardons et Sophie Figuière, présidente du SMAAC. Le maire a ensuite remercié l'équipe municipale pour son investissement et salué le public venu nombreux assister à cette inauguration très attendue. Elle est le résultat d'un long travail comme l'a expliqué Jacques Layre : « le projet n'a pas été des plus faciles. Si la convention a été signée en 2009, ce n'est qu'en 2016 que nous inaugurons ces beaux bâtiments. Le SMAGE des gardons a accompagné la commune avec beaucoup de force pour voir aboutir ces travaux d'amélioration. Ils contribuent à faciliter la gestion de crise et à assurer la mise en sécurité des élèves, des naufragés de la route ou des sinistrés en cas de crue du gardon. »

Sophie Figuière a fait remarquer les grandes améliorations au niveau des écoles, qui permettent « d'accueillir au mieux les enfants, pour que leur apprentissage se fasse le plus correctement possible », puis elle a souhaité longue vie à l'école communale de son village.

Olivier Gaillard, Nelly Frontanau, William Dumas puis Olivier Delcayrou ont chacun leur tour évoqué avec sincérité et parfois humour leur attachement à la commune de Cardet et aux valeurs républicaines. Ils ont insisté sur les aspects pratiques et la dimension symbolique de la mairie et de l'école. Ils ont souligné la qualité des travaux réalisés.

Cette inauguration qui restera longtemps dans les mémoires s'est poursuivie autour d'un savoureux apéritif.



1915



2016

AG vents de sagesse



Le mardi 26 avril 2016 au foyer communal, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'association les "Vents de sagesse". Le

président Georges Méjean, accompagné d'Isabelle Juarez, a présenté un bilan moral et financier tout à fait satisfaisant pour la soixantaine de personnes présentes. Le sentiment général était la satisfaction au vu de la tournure que prend actuellement le projet éolien de Saint-Jean de Serres puisqu'il apparaît en sommeil. La vigilance reste de mise. Les échanges ont pu se poursuivre autour d'un pot de l'amitié particulièrement chaleureux.

AG club taurin

Le loto ayant eu lieu la veille, le dimanche 6 mars 2016 a été marqué par l'assemblée générale du Club Taurin Paul Ricard Beau Rivage de Cardet.

Après le bilan de l'année par Eric Dubois, les coups de cœur ont été remis à Émilie Jalaguier pour son implication sans faille dans la vie associative et à Patrice Lauriol pour sa fidélité au club taurin.

On retiendra le doux repas concocté par Zou ainsi que la prise de parole sincère, émue de Sophie Figuière qui a exprimé avec détermination et amour son engagement pour la convivialité de notre village.



Marché aux fleurs

Dimanche 24 Avril 2016, à l'initiative de l'association des parents d'élèves, la place de la mairie de Cardet a accueilli une vingtaine d'exposants pour un vide grenier et un marché aux fleurs qui ont rencontré un réel succès. Félicitations aux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour les enfants et qui agissent par ce genre de manifestation en faveur de la convivialité au sein de la commune. La buvette et les grillades ont été fort appréciées par des visiteurs qui ont ainsi répondu favorablement au jeu de la solidarité pour les écoles.



L'Age d'Or brille au tournoi de pétanque



Ce sont trois vaillantes triplettes qui ont représenté le club des amis de l'Age d'Or de Cardet lors du tournoi de pétanque organisé par le mouvement des aînés ruraux du Gard à Poulx, le 28 avril dernier. Les régulières et conviviales parties disputées le long du stade ont porté leurs fruits. En effet, les cardésiens n'ont pas démérité puisque la compétition comptait une soixantaine d'équipes venues des quatre coins du département. La triplette cardésienne composée de Barlaguet Michel, Jean-François Dusfour et François Mendes a réussi à se hisser en demi-finale. Félicitations à eux.

Petite histoire locale...

Récemment, l'inauguration de la mairie et des écoles réhabilitées a coïncidé avec une décision du conseil municipal, à savoir le rachat de la portion de voie ferrée aujourd'hui désaffectée qui va du cimetière au pont de fer. Il convient de rappeler ce que nous appelons une petite histoire locale des inondations afin de comprendre les enjeux de cette décision. Au commencement, il y a une fin, celle du "Beau Rivage", un "coin merveilleux" au bord du Gardon où les "gens du pays" venaient festoyer à l'ombre de grands chênes. C'était en 1861 et une inondation a tout emporté, ne laissant qu'un nom à ce lieu qui résonne encore grâce au bar, à l'association ou encore au camping qui lui rendent hommage, comme l'avait également fait le poète Florian. 20 ans plus tard, en 1881, alors que la loi Ferry vient de promulguer l'école laïque, gratuite et obligatoire, Cardet construit le bâtiment de la mairie et des écoles tel qu'il a été conservé lors de sa récente réhabilitation. Cette époque de construction d'édifices à utilité publique voit aussi, cette même année 1882, l'inauguration de la ligne de chemin de fer Alès-Lézan. En 1890 puis 1907, cette dernière est en partie emportée par les eaux, créant très certainement de lourdes complications dans le quotidien et l'économie d'alors...On décide suite à ces deux inondations de la consolider avec un revêtement béton qui, dès lors et tel un véritable barrage, ne cèdera plus aux crues du Gardon mais aura les conséquences que l'on sait sur la montée des eaux dans le village. Ainsi, en 1933, la route nationale est défoncée entre Cardet et Lézan par un épisode cévenol. Cet endroit est aujourd'hui appelé "Route coupée". On construit alors les gabions en amont de Cardet, véritables digues de cailloux grillagés pour protéger le village des flots tumultueux. Quelques années plus tard, le 29 septembre 1958, en pleines vendanges, les nuages s'accumulent sur les Cévennes puis des trombes d'eau s'abattent sur la montagne et la rivière grossit à vue d'oeil... On relèvera Un mètre d'eau devant le temple et des souvenirs indélébiles se retrouvent chez les plus anciens d'entre nous. Plus récemment, en 2002, dans la nuit du 8 au 9 septembre, les "pluies cévenoles" inondent de 707 mm notre commune : 121 habitations envahies par les eaux, 5 foyers entièrement détruits, 133 voitures déclarées épaves, 166 tonnes de déchets... En 2010, la crue du gardon se couple avec le ruissellement des eaux de la plaine. De nombreuses habitations à nouveau sinistrées. Deux maisons seront même entièrement détruites sur décision préfectorale tant elles représentaient un danger pour leurs occupants. Si la sagesse populaire le disait depuis longtemps, ce n'est qu'à ce moment là que la voie de chemin de fer est officiellement identifiée comme un frein à l'écoulement des eaux en cas de crue. Peu à peu se développe la culture du risque et Cardet se dote d'un plan communal de sauvegarde qui est un outil opérationnel en cas d'alerte inondation : il vise à mettre en sécurité les enfants de l'école, les Cardésiens vulnérables, les naufragés de la route, les campeurs...C'est à ce titre de la prévention du risque inondation que le projet, né en 2009, de réhabilitation des bâtiments communaux de la mairie et de l'école a été largement subventionné. Cela, même après sa réorientation en 2011 et l'abandon d'une large partie des travaux initialement envisagés...Aujourd'hui, en 2016, parallèlement à la fin de ces travaux pour la mise en sécurité, les négociations engagées avec le gestionnaire de la voie ferrée ont pu aboutir. La commune devrait être propriétaire de cet ouvrage en 2017 avec l'espoir d'influencer positivement pour les générations futures cette histoire locale des inondations...

En bref...



Commémoration de la journée de la déportation dimanche, le dimanche 24 avril.



Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, le dimanche 8 mai.

Patrice Vernhet

Patrice, 46 ans, est père de deux enfants et vit au village. Elu conseiller municipal en 2011, il a dû démissionner en avril 2016 en raison de l'incompatibilité de son mandat d'élu avec ses nouvelles fonctions dans son entreprise de travaux publics. Son implication, son dynamisme et son expertise dans les secteurs techniques sont de véritables atouts pour l'équipe municipale. Sa bonne humeur et son attachement pour Cardet le caractérisent également.

A la rencontre de vos élus

Sophie Poujol

Maman de deux enfants, Sophie a 36 ans et vit à proximité de l'ancienne école des mas. Professeur de physique en collège, elle a été élue conseillère municipale en 2014. Membre des commissions urbanisme et finance, Sophie fait aussi partie de la délégation des élus de Cardet au sein du regroupement pédagogique avec Saint-Jean de Serres. Rigoureuse, compétente et redoutablement efficace, elle a accepté de se voir confier la responsabilité du suivi administratif et financier des travaux de réhabilitation de la mairie et des écoles. Mission complexe mais réussie avec brio !



Mardi 23 février, la mairie de Cardet a accueilli la commission culture de la communauté de communes du Piémont Cévenol. Lors de cette réunion, le programme culturel pour l'année 2016 a été mis au point. Thierry Gilhodez, élu et membre de la commission culture, est heureux de vous présenter ce programme.

Comme chaque année, pour la fête de la musique il y aura du Jazz sur la place du château. Le Total Festum est un spectacle musical déambulatoire avec un grand feu de la Saint-Jean. Pour une soirée d'été sympa il y aura le cinéma en plein air. Les journées européennes du patrimoine se dérouleront au temple avec un concert de musique et chansons brésiliennes. La suite de ce beau programme vous sera communiquée en temps et en heure. Retrouvez toutes les dates en dernière page de ce bulletin d'information.

Le programme culturel

